



Ecoles Élémentaires

Année scolaire/.....

Dossier à remettre au Cycle de l'Enfant ou par mail inscriptions.peri@mairie-mandelieu.fr

NOM DE L'ENFANT : _____ PRENOM : _____

ECOLE ET CLASSE : _____ E-MAIL : _____ @ _____

REPRESENTANT LEGAL 1 et/ou 2 : _____ TELEPHONE : _____

Nom de l'organisme de rattachement du foyer :

Régime général (CAF) MSA Autre Numéro allocataire :

Autorisation consultation du fichier CAFPRO : OUI NON

Nous tenons à vous informer que la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes met à notre disposition un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de notre mission. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je souhaite inscrire mon enfant : (cochez la/les case(s))

Accueil périscolaire du matin 7h30 à 8h20

Les enfants ne seront sous la responsabilité des encadrants qu'à leur arrivée dans les locaux.

Accueil périscolaire du soir et Etudes surveillées (cocher le forfait souhaité ci-dessous)

Forfait 17h30

Forfait 18h00

Forfait 18h30

Attention pour les études surveillées

Les parents peuvent récupérer leur enfant librement entre 16h30 et 17h et de 18h à 18h30. Par contre, tout parent en retards à la sortie de 17h30 devra attendre la prochaine sortie de 18h pour récupérer son enfant. Si votre choix se porte sur 17h30, il est important de préciser que les devoirs et leçons ne seront pas forcément terminés, vu le délai imparti.

Centre de loisirs (Mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h20)

Centre de loisirs ALJ (04.93.49.49.83 ou clj@mairie-mandelieu.fr)

Centre de loisirs CMJ (04.92.97.37.20 ou cmj@mairie-mandelieu.fr)

ATTENTION afin d'inscrire votre enfant au centre, vous devez impérativement envoyer un mail à la structure choisie ou réserver les dates sur votre espace citoyen.

Restauration (Si vous optez pour le prélèvement automatique joindre RIB + SEPA)

PAI alimentaire ou non alimentaire (se rapprocher du Cycle de l'Enfant de la mairie de Mandelieu La Napoule)

Fait à Mandelieu-la Napoule, le

SIGNATURE REPRESENTANT LEGAL 1

SIGNATURE REPRESENTANT LEGAL 2



DOCUMENTS A FOURNIR

- *Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF , internet, Gaz, etc.)*
- *Livret de famille ou acte de naissance (si pas déjà fourni)*
- *Dernier avis d'imposition (toutes les pages doivent être photocopiées) (pour le calcul de vos tarifs)*
- *Attestation de quotient familial (si pas déjà fourni)*
- *En cas de divorce, ordonnance ou jugement de divorce (1ère page de la décision de justice avec les états-civils et la 2ème partie relative à l'autorité parentale et au droit de garde)*
- *Fiche de renseignements complétée*
- *Fiche sanitaire complétée*
- *Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé*
- *Attestation d'assurance extrascolaire*
- *Certificat de radiation pour les nouveaux arrivants*

DEROGATION SCOLAIRE

En cas de domiciliation hors de la commune de Mandelieu la Napoule, vous devez télécharger le formulaire de demande de dérogation sur le site www.mandelieu.fr, accompagné des justificatifs demandés.

Aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'accueil périscolaire seul ou avec 1 personne mineure sauf autorisation écrite des parents préalablement remise aux encadrants.

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR (disponible sur mandelieu.fr/services-publics/education/bien-etre-scolaire.php)

Nous, soussignés, Monsieur/Madame -----
----- déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur concernant les prestations de restauration, garderie, études, centres aérés et séjours, et acceptons l'ensemble de ces clauses.

Fait à..... le

Signatures des représentants légaux précédées de la mention **« Lu et approuvé »**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

Dans le cadre de notre politique de confidentialité, et en application du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), nous vous confirmons que les données personnelles que vous nous confiez sont destinées à répondre strictement à votre demande de prestation de service auprès du Cycle de l'Enfant. Elle sera conservée le temps nécessaire à son traitement, au service de la prestation et des traitements administratifs et comptables qui en découlent. Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accéder aux données vous concernant collectées par la collectivité, de les rectifier, de les faire transmettre (portabilité), et, sous certaines conditions, de les faire effacer. Vous pouvez à cet effet contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : DPO@mairie-mandelieu.fr